

Vœu présenté par la Majorité municipale –
Conseil municipal d'Alfortville / Jeudi 9 avril 2026

Considérant que le Conseil de Paris a approuvé le 17 décembre 2025 le renouvellement du contrat de concession de chauffage urbain parisien, et la création d'une Société d'Economie Mixte à Opération unique (SEMOP) suite au lancement d'une procédure de déclaration d'utilité publique pour l'acquisition du terrain sur lequel sont édifiés les centres de cogénération et de production/traitement d'eau, situés à Vitry-sur-Seine ;

Considérant que par ce vote, le Conseil de Paris prévoyait implicitement la construction d'une nouvelle usine d'incinération à Vitry-sur-Seine ;

Considérant qu'une telle implantation aurait des conséquences sur la santé publique, notamment des populations concernées à Alfortville puisqu'elle serait située face au collège Léon Blum et jouxterait les nouveaux quartiers d'habitat à Vitry-sur-Seine prévus dans le Contrat d'intérêt national des Ardoines ;

Considérant que depuis l'annonce de ce projet de nouvel incinérateur la Municipalité d'Alfortville - via notamment une expression publique de son Maire Luc Carvounas - s'est immédiatement mobilisée pour protéger les Alfortvillais et notre cadre de vie, un incinérateur générant des émissions, des nuisances et une pression supplémentaire sur la qualité de l'air, avec des conséquences pouvant être lourdes pour l'environnement et pour la santé, en particulier pour les plus fragiles : enfants, personnes âgées, personnes souffrant de pathologies respiratoires ;

Considérant que la ville d'Alfortville n'a pas été informée en amont de ce projet, notamment des études d'impact complètes et accessibles, et sans concertation avec ses habitants.

Fort de tous ces éléments, le Conseil municipal d'Alfortville :

- Regrette de n'avoir pas été associé à une procédure d'information ou de concertation préalable dans un esprit de transparence et de dialogue pourtant indispensable avec les collectivités territoriales qui sont concernées par les tenants et aboutissants de ce projet d'incinérateur ;
- Alerte sur les conséquences possibles pour la santé publique à Alfortville d'une telle infrastructure, en contradiction avec les objectifs de santé environnementale du Plan Régional de Santé Environnementale ;
- S'oppose en conséquence fermement à un tel projet d'implantation d'incinérateur à Vitry-sur-Seine qui se ferait au détriment de la santé et de la qualité de vie des Alfortvillais.e.s